

Diligences

Numéro d'inventaire : 2026.0.32

Auteur(s) : Laure Guerin

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1850

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | plume de métal

Description : Couverture cartonnée à motif marbré noir et vert. Dos toilé vert kaki. Reliure cousue. Tranches mouchetées en bleu. Gardes blanches. Réglure à simple lignage.

Mesures : hauteur : 19 cm ; largeur : 14,5 cm

Notes : Il s'agit d'un cahier d'instruction morale et religieuse catholique rédigé par Laure Guérin en 1850. Il n'est pas précisé à quelle institution ou établissement scolaire appartient l'élève, alors âgée de 12-13 ans. Néanmoins, il est probable que la scolarité ait été effectuée dans la ville de Meaux et que cet ouvrage soit l'objet d'un cours de catéchisme de deuxième année préparant à la première communion. Des commentaires d'un pédagogue sont ajoutés en conclusion de chaque chapitre, à la suite de la résolution et de la prière de l'auteur. Première mention de datation au 10 avril 1850 et dernière mention de datation remontant au 22 juillet 1850.

Contenu Instruction sur le premier commandement ; Résolution "Je prends la résolution de fuir toutes les occasions du péché et de travailler à mon salut espérant fermement que Dieu me soutiendra." ; Prière "Mon Dieu j'espère en vous, ayez pitié de moi, ne m'abandonnez pas dans le péché, augmentez ma foi, mon espérance et ma charité afin qu'une bonne première communion me conduise au salut éternel. Ainsi soit-il." Instruction sur le second commandement ; Résolution "Je prends la résolution de ne jamais faire de vœux sans consulter mon confesseur et de les accomplir toujours finalement." ; Prière "Mon Dieu faites que je ne prononce jamais votre saint nom qu'avec le plus grand respect." Instruction sur le quatrième commandement ; Résolution "Je prends la résolution d'obéir à mes parents promptement et sans murmurer." ; Prière "Mon Dieu, faites-moi aimer et honorer mes parents et recevez-moi un jour dans votre demeure. Marie, qui êtes aussi ma mère, priez pour votre enfant." Instruction sur le septième et le dixième commandement ; Résolution "Je prends la résolution d'éviter avec soin tout ce qui pourrait nuire à mon prochain et de ne jamais envier ce qu'il possède." ; Prière "Mon Dieu faites que je méprise ces richesses qu'on peut prendre en un instant et qu'il faut quitter à la mort avec elles on peut n'être pas heureux, mais avec vous mon Dieu on l'est toujours, faites Seigneur que je trouve en vous mon bien suprême sur la terre et dans le ciel. Marie ma mère et ma patronne, faites qu'à votre exemple je mette tout mon bonheur en Dieu. Ainsi soit-il." Instruction sur deux commandements de l'Eglise ; Résolution "Je prends la résolution de me confesser souvent, afin de détruire mes mauvaises habitudes." ; Prière "Mon Dieu je vous remercie de m'avoir admise cette année à votre sainte table, faites que toutes les communions que je ferai désormais soit comme les actions de grâce de la première. Sainte Marie mère de Dieu priez pour nous. Ainsi soit-il." Instruction sur le péché ; Résolution "Je prends la résolution d'éviter avec soin tout ce qui déplaît à Dieu." ; Prière "Mon Dieu faites que comme N.S. je sois douce et humble de coeur. Marie ma bonne mère qui est toute pure ne permettez que par le péché je souille mon coeur qui doit bientôt devenir l'asile de N.S. et aidez-moi à surmonter les tentations. Mon bon ange, Sainte Victoire

et Sainte Laure veillez sur moi."

Mots-clés : Instruction religieuse (y compris les 'écoles du dimanche')

Lieu(x) de création : Meaux

Autres descriptions : Langue : Français

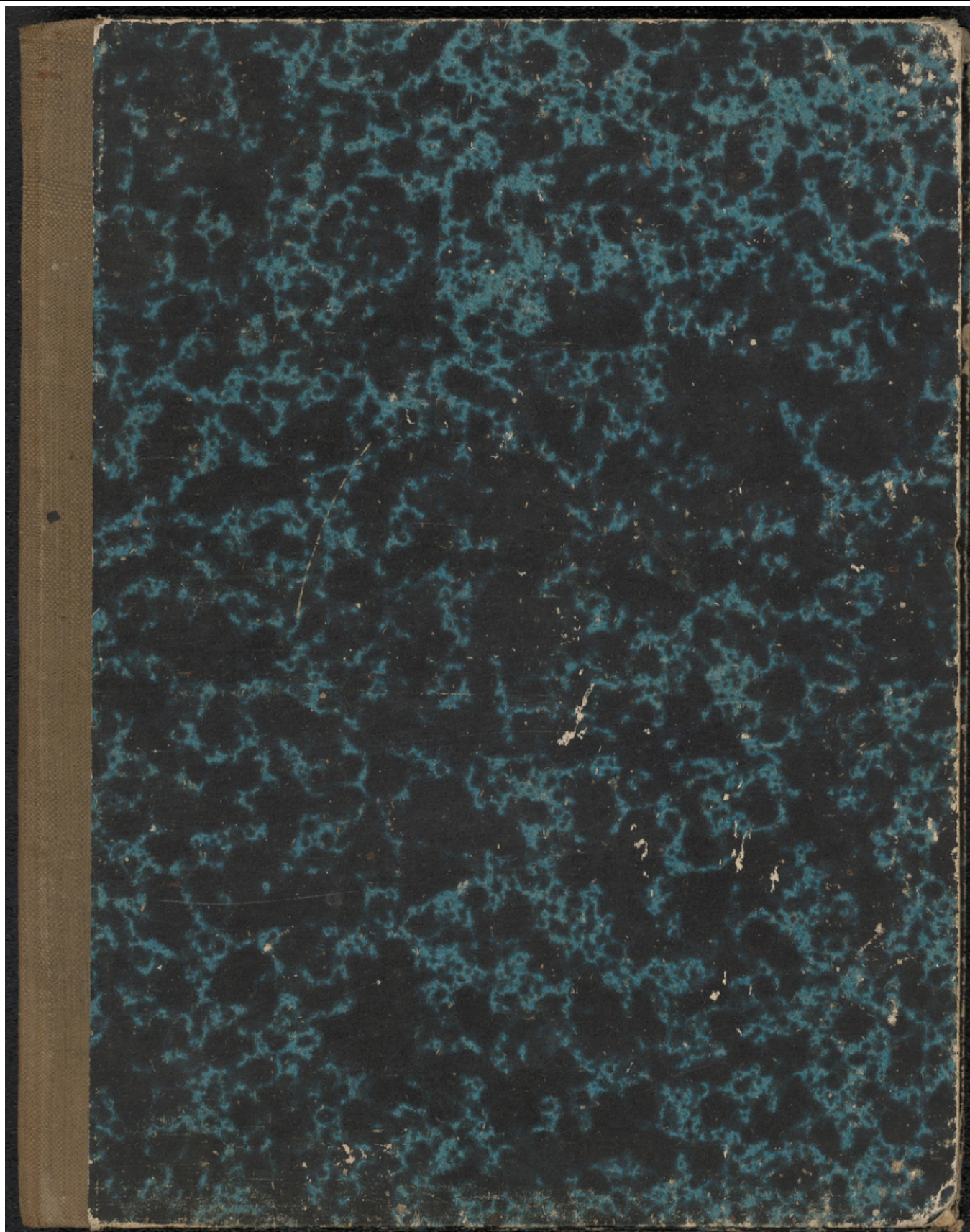
Nombre de pages : Non paginé

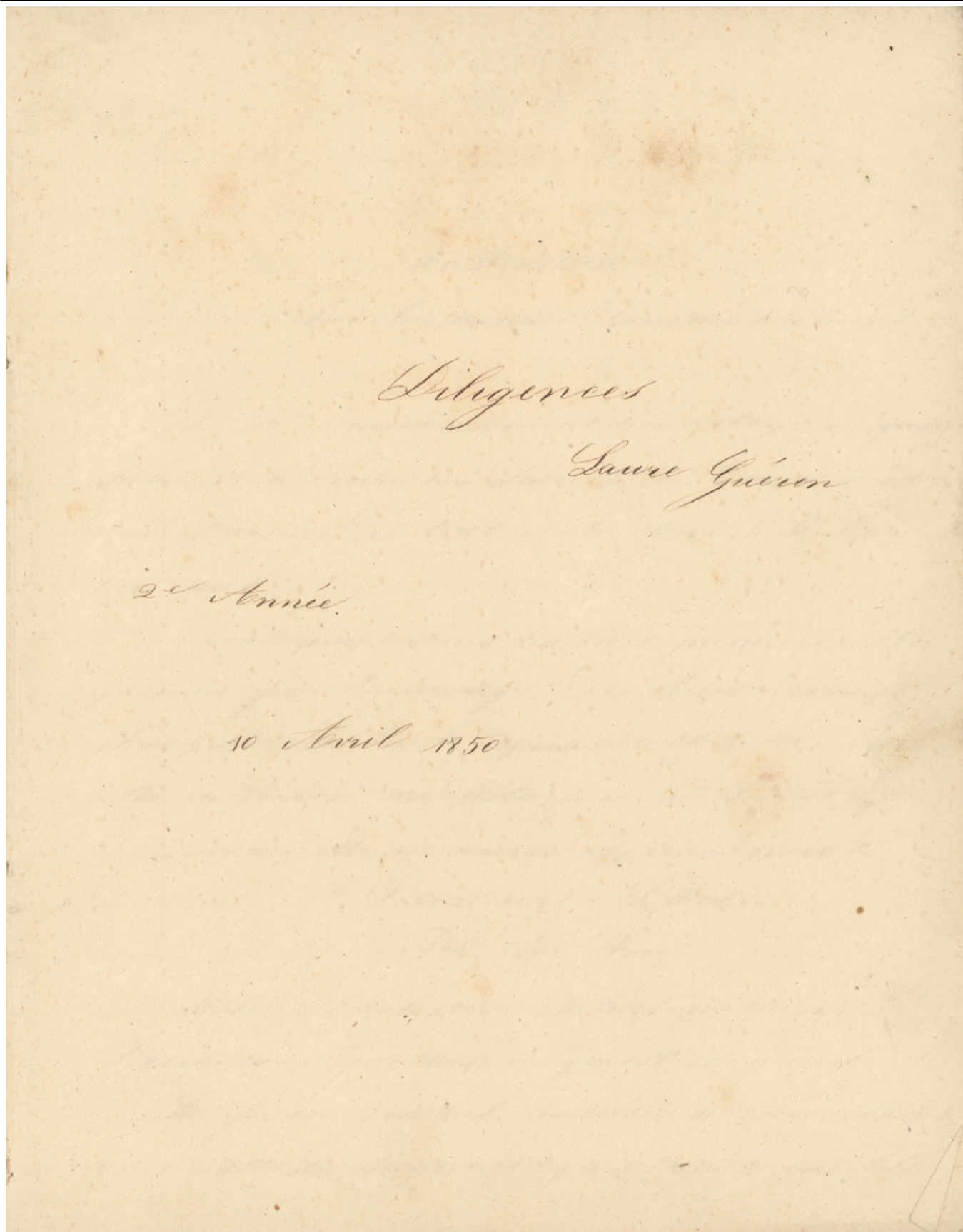
Commentaire pagination : 162 p. dont 52 p. manuscrites

Objets associés : 2026.0.28

2026.0.29

2026.0.30





ou telle chose exist, sachant le témoignage
d'une personne signée de confiance.

La foi peut être ou divine ou humaine, divine, lorsque elle a pour objet la parole de Dieu, et humaine, lorsque on croit à celle des hommes. Nous parlerons ici de la foi divine.

« Nous croyons ce que Dieu a révélé
parce qu'il est rationnellement Digne de
confier ses infimes perfections ne lui
permettant ni de se tromper, ni de nous
tromper, et l'Eglise qui nous enseigne sa
parole a reçu cette mission de Confirmer
lorsqu'il est à ses apôtres, allez, enseignez
les nations.

La foi se divise se En habitude et
actuelle. La foi habituelle est le pen-
chement que nous avons à croire c'est l'état
de l'âme qui voit. La foi actuelle est
le mouvement passager de notre âme
l'amour et la grâce
qui nous font faire un acte de foi sans

Je suis en tel danger qu'il n'y a pas de salut pour moi si ce n'est par ta bonté.

Sans le danger sans la tentation ou l'orgueil en
 examinant les beautés de la création, on est
 enjêlé à l'agencement et à l'œuvre. Dieu existe!

2^e La foi se divise en explicite et implicite.

Esprits, lorsque l'on croit une parole seulement
et vérité enseignée par l'Eglise, et alors, ce
n'est pas une bonne foi, puisque toutes
les vérités religieuses étant unies de Dieu
elles sont également vraies et doivent être
également croies. — au p^{er} pas même au p^{er}

La foi implicite est une croyance sans restriction en toutes les vérités que nous enseigne l'Eglise.

3^e La force se divise en intérieure et extérieure, celle qui réside dans le cœur, intérieure, celle qui se manifeste par les actions sensibles, comme s'agenouiller, faire sa prière etc. Pour que la Force ait bonne elle doit avoir des qualités.

4^e Elle se vit se enfin en morte et vivante.

La fin morte est celle qui n'est pas connue